

## L'orientation économique des exploitations

En 2013, 9 000 exploitations agricoles ont leur siège en Franche-Comté. Depuis 2010, leur nombre a diminué de 2,6% par an (contre - 2,8% par an au niveau national). Comme à l'échelon national, les deux tiers des structures agricoles de la région sont classées en moyennes et grandes exploitations. Le nombre de ces exploitations que l'on peut qualifier de "professionnelles" diminue de 2% par an. Cette baisse s'inscrit dans la continuité de la tendance observée entre 2000 et 2010. Les petites exploitations, très majoritairement non professionnelles (agriculture d'agrément ou de loisir) continuent de diminuer à un rythme deux fois supérieur.

L'agriculture franc-comtoise est très spécialisée. L'élevage de bovins constitue l'orientation principale des deux tiers des moyennes et

grandes exploitations de la région. L'Otex « bovins lait » en regroupe à elle seule plus de la moitié. Néanmoins, le phénomène de concentration observé dans la filière laitière se traduit par une baisse d'environ 10% en 3 ans du nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins pour la production de lait.

Comme à l'échelon national, 12% des exploitations sont polyvalentes. En Franche-Comté, ces exploitations couplent le plus souvent élevage de bovins avec grandes cultures. Du fait de la prédominance de l'élevage de bovins, les autres orientations sont moins représentées qu'au niveau national. Ainsi, les exploitations spécialisées en grandes cultures et en viticulture ne représentent que 11% et 4% du total régional contre respectivement 26% et 15% au niveau national.

*L'exploitation agricole, est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique et de production, répondant simultanément aux trois conditions suivantes :*

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU),
- elle atteint ou dépasse une certaine **dimension**. Le seuil est soit de un hectare de superficie agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole minimale estimée en nombre d'animaux, en surface ou en volume de production (par exemple une vache, 10 ares de vigne AOP, 10 ruches en production, 5 porcs engraisés, 10 000 œufs produits au cours de l'année, etc...),
- l'exploitation agricole est une unité de production dont **la gestion courante est indépendante** de toute autre unité.

*Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard** (PBS). La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **petites exploitations** » quand elle est inférieure à 25 000 euros, en « **moyennes exploitations** » quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, et en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.*

*La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon **leur orientation technico-économique (OTEX)**. Une exploitation est dite spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.*

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

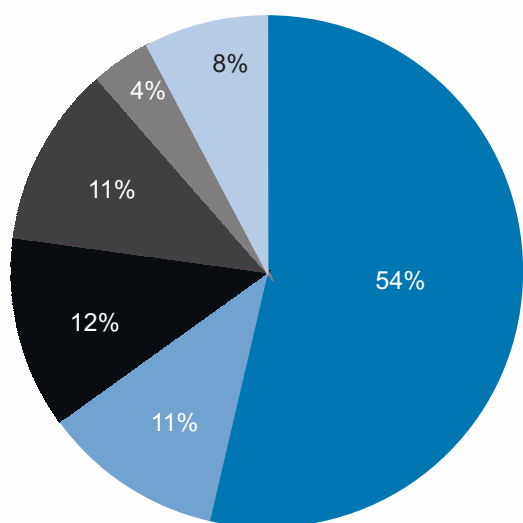
## Répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique

Nombre d'exploitations selon la taille et l'orientation technico-économique	Franche-Comté			France
	Petites exploitations	Moyennes et grandes exploitations	Ensemble	Moyennes et grandes exploitations
Bovins-lait	63	3 162	3 225	43 550
Bovins-mixtes	33	363	396	11 482
Bovins-viande	225	314	539	28 765
Ovins, caprins et autres herbivores	1 218	210	1 428	18 832
Polyculture et polyélevage	444	726	1 170	40 227
Grandes cultures	525	674	1 199	78 815
Viticulture	383	219	602	46 977
Autres	188	245	432	39 221
<b>Total</b>	<b>3 079</b>	<b>5 912</b>	<b>8 991</b>	<b>307 869</b>

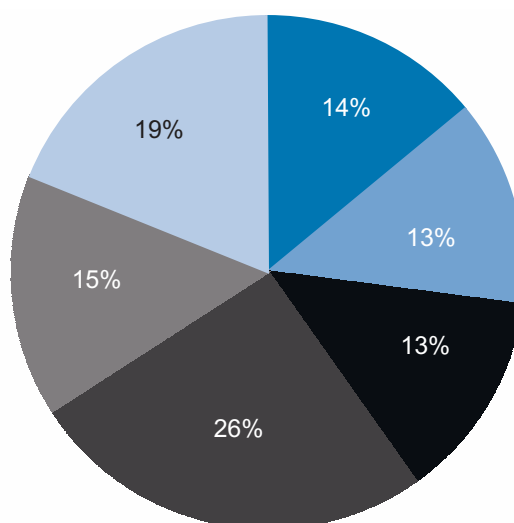
Source : Agreste - Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2013

## Répartition des moyennes et grandes exploitations selon l'orientation technico-économique

Les élevages laitiers représentent plus de la moitié des moyennes et grandes exploitations franc-comtoises



Un quart des moyennes et grandes exploitations françaises est orienté grandes cultures



■ Bovins-lait  
■ Bovins viande et mixte

■ Polyculture et polyélevage  
■ Grandes cultures

■ Viticulture  
■ Autres

Source : Agreste - Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2013

## Le statut juridique des exploitations

Parce que les moyens de production se concentrent, que les exploitants s'associent dans des structures agricoles de forme juridique sociétaire, le nombre d'exploitations agricoles franc-comtoises s'est réduit de moitié en un quart de siècle.

Ainsi, parce qu'elles changent de statut juridique, qu'elles fusionnent mais le plus souvent parce qu'elles sont démantelées, les exploitations individuelles, qui fonctionnent selon un schéma familial, sont en nette régression. En 25 ans, leur nombre a été divisé par trois. Depuis 2010, près de mille exploitations agricoles sous cette forme juridique ont encore disparu (-14%). En 2013, les exploitations individuelles ne représentent plus que 62% des structures franc-comtoises contre 90% en 1988.

Au contraire, le développement des exploitations sous forme sociétaire ne se dément pas. A l'inverse de la période 2000-2010, le nombre de GAEC a progressé de 8% entre 2010 et 2013. La possibilité de créer un GAEC entre époux, introduite par la loi de modernisation de l'agriculture de juillet 2010, explique cette inversion de tendance. Cette hausse se concentre dans le Doubs avec près d'un quart de GAEC supplémentaire par rapport à 2010. Dans les

autres départements, le nombre de GAEC est plus stable.

Parce qu'il donne la possibilité au conjoint d'accéder au statut de coexploitant, qu'il protège les biens personnels de l'exploitant et qu'il facilite la transmission, le nombre d'EARL continue de progresser. De plus, suite à des départs d'associés non remplacés, un certain nombre de GAEC se transforment en EARL unipersonnelle. En trois ans, 150 exploitations supplémentaires ont adopté ce statut. La part des EARL atteint désormais 17%.

Dans le Doubs, les GAEC représentent un quart des exploitations car c'est un statut privilégié par les élevages laitiers. Ainsi, ce département concentre près de la moitié des GAEC de la région. A l'inverse, en Haute-Saône, dont l'agriculture est plus orientée vers les grandes cultures, les EARL sont majoritaires parmi les formes sociétaires. C'est également le cas dans le Jura, les exploitations viticoles optant souvent pour ce statut lorsqu'elles sont sous forme sociétaire. Le Territoire de Belfort étant le département où la part des petites exploitations est la plus élevée, près des trois quarts de ses exploitations sont encore sous forme individuelle.

**Exploitation individuelle :** le chef d'exploitation met en valeur pour son compte des terres, des bâtiments, un cheptel, quel qu'en soit le mode de propriété.

**Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) :** forme sociétaire qui permet à des agriculteurs de s'associer et de réaliser un travail en commun. Tous les associés sont exploitants. Ils partagent la responsabilité économique de l'exploitation et en assurent collégalement la direction.

**Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) :** forme de société civile spécialement adaptée à l'agriculture. Elle peut être familiale ou non familiale et comprendre de un à dix associés, pas forcément tous exploitants. Ce statut protège les biens personnels en les séparant du capital de la société.

**Autres formes sociétaires :** Groupements de fait, sociétés civiles laitières, SCEA, SA, SARL, coopératives, établissements d'enseignements, communautés etc...

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF :** [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/données](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/données) et cartes régionales

**Site du service statistique du ministère de l'agriculture :** [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Répartition des exploitations agricoles selon le statut juridique

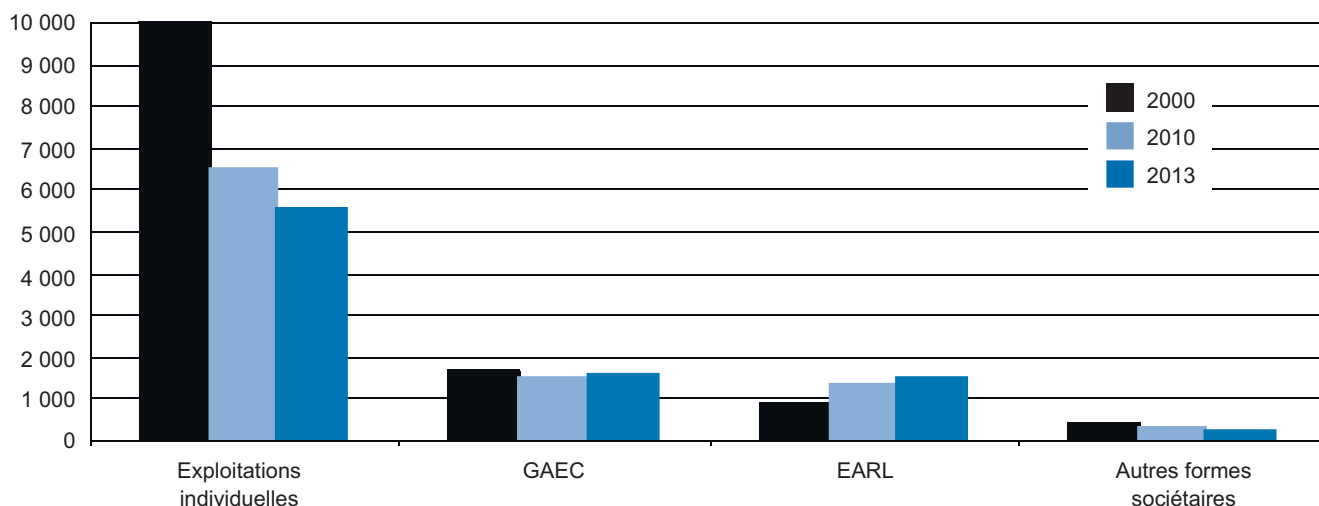
Unité : Nombre d'exploitations	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France métropolitaine
<b>1988</b>						
Exploitations individuelles	6 158	5 183	5 385	960	17 686	946 078
GAEC	548	490	379	33	1 450	37 716
EARL	12	4	6	0	22	1 539
Autres statuts	234	192	123	18	567	31 422
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>6 952</b>	<b>5 869</b>	<b>5 893</b>	<b>1 011</b>	<b>19 725</b>	<b>1 016 755</b>
<b>2000</b>						
Exploitations individuelles	3 197	3 326	2 934	532	9 989	537 559
GAEC	668	513	422	46	1 649	41 475
EARL	323	295	266	28	912	55 925
Autres statuts	117	137	104	10	368	28 848
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>4 305</b>	<b>4 271</b>	<b>3 726</b>	<b>616</b>	<b>12 918</b>	<b>663 807</b>
<b>2010</b>						
Exploitations individuelles	2 100	2 165	1 903	353	6 521	339 888
GAEC	648	419	392	39	1 498	37 205
EARL	492	457	396	38	1 383	78 610
Autres statuts	104	114	101	15	334	34 290
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>3 344</b>	<b>3 155</b>	<b>2 792</b>	<b>445</b>	<b>9 736</b>	<b>489 993</b>
<b>2013</b>						
Exploitations individuelles	1 786	1 930	1 616	255	5 587	295 825
GAEC	796	398	397	31	1 622	37 907
EARL	456	530	496	50	1 532	84 344
Autres statuts	133	73	34	10	250	32 259
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>3 171</b>	<b>2 931</b>	<b>2 543</b>	<b>346</b>	<b>8 991</b>	<b>450 335</b>

Champ : exploitations hors structures collectives

Source : Recensements agricoles et enquête sur les structures des exploitations agricoles 2013

## Le succès des EARL ne se dément pas

Unité : Nombre d'exploitations



champ : exploitations hors structures collectives

Source : Recensements agricoles et enquête sur les structures des exploitations agricoles 2013

## La SAU des exploitations

En 2013, les exploitations agricoles franc-comtoises exploitent 663 000 hectares de SAU. Depuis 1970, la surface agricole de la région a baissé de 6%, soit à un rythme près de deux fois moins rapide qu'à l'échelle du territoire national. Dans le Territoire de Belfort, où la pression urbaine sur les terres agricoles est plus forte, la SAU a diminué de 15% durant les quatre dernières décennies.

Après 40 ans de baisse, causée essentiellement par l'artificialisation des terres et dans une moindre mesure par un phénomène de déprise agricole dans certains secteurs, la SAU se stabilise ces dernières années. Entre 2010 et 2013, la SAU aurait même légèrement augmenté. En effet, la mise en place des DPU herbe aurait incité des exploitants à intégrer dans leur SAU des surfaces qu'ils utilisaient auparavant sans les déclarer. Le plus souvent, ces terres sont des surfaces en herbe utilisées pour le pâturage (estives, communaux, zones humides...). Cette stabilisation de la SAU est générale aux quatre départements francs-comtois. Là encore, cette tendance est moins marquée dans le Territoire de Belfort.

Compte-tenu de la diminution du nombre de structures agricoles, la SAU moyenne par exploitations a plus que doublé en 25 ans, passant de 35 hectares en 1988 à 76 hectares en 2013. Désormais, une exploitation sur deux met en valeur plus de 64 hectares. En 2000, cette médiane s'établissait à 40 hectares. De plus, 30% des exploitations de la région mettent en valeur une surface supérieure à 100 hectares. Elles concentrent les deux tiers des terres agricoles.

La quasi totalité des exploitations ayant moins de 20 hectares de SAU sont des exploitations individuelles. Pour un grand nombre d'entre elles, il s'agit de petites structures économiques, dans le cadre d'une activité complémentaire ou d'une agriculture d'agrément.

Plus des trois quarts des Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) ont une SAU supérieure à 100 hectares. Ces structures, résultant d'un regroupement de plusieurs exploitations, ont une SAU moyenne de 165 hectares en 2013 contre 134 hectares en 2000.

*La **Superficie Agricole Utilisée (SAU)** est constituée de l'ensemble des terres de l'exploitation dédiées à l'activité agricole. La SAU comprend les grandes cultures (céréales, cultures industrielles, légumes secs, fourrages...), les superficies toujours en herbe, les légumes frais, les fleurs, les cultures permanentes (vignes, vergers...), les jachères, les jardins et les vergers familiaux.*

*Sont exclus de la SAU les sols des bâtiments et cours, les chemins d'exploitations, les landes non productives et les friches, les peupleraies en plein, les taillis, les bois et forêts de l'exploitation ainsi que les territoires non agricoles.*

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/données](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/données) et cartes régionales

**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

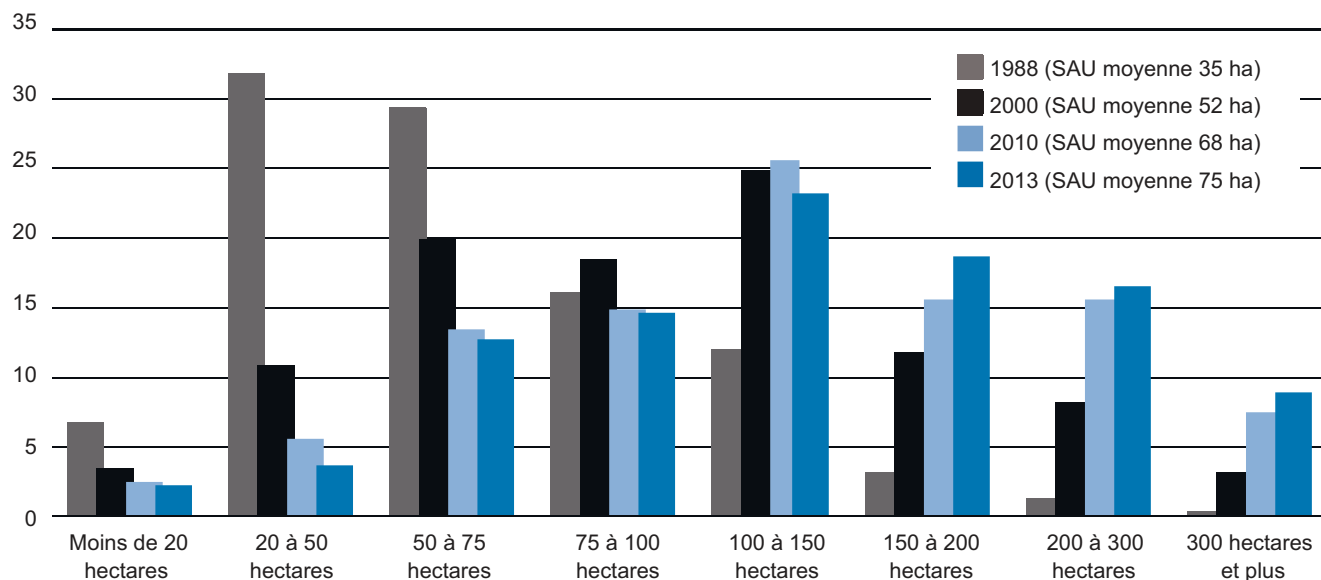
## Stabilisation de la SAU régionale depuis 2010

SAU des exploitations en hectares	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
1970	231 503	201 567	248 974	23 509	705 553	29 904 203
1979	233 037	203 188	245 568	21 745	703 538	29 496 572
1988	225 740	195 727	240 798	20 623	682 888	28 595 799
2000	220 080	189 173	237 849	20 556	667 658	27 821 546
2010	219 610	188 345	233 895	20 215	662 065	26 954 826
2011	218 597	188 433	234 699	20 128	661 857	26 923 392
2012	218 852	188 474	235 263	20 070	662 659	26 888 215
<b>2013</b>	<b>219 034</b>	<b>188 747</b>	<b>235 376</b>	<b>20 081</b>	<b>663 238</b>	<b>26 874 091</b>

Source : recensements agricoles 1970-1979-1988-2000-2010 et SAA 2013 semi-définitive

## Les deux tiers de la SAU concentrés dans des exploitations de plus de 100 hectares en 2013

Unité : %



Note de lecture : En 2013, les exploitations dont la SAU est comprise entre 200 et 300 ha concentrent 16% de l'ensemble de la SAU des exploitations de Franche-Comté

Sources : recensements agricoles et enquête structures 2013